Compte rendu de la réunion du Bureau

S.M.S. section Athlétisme

Mercredi 16 septembre 2020

Salle Steenman - Saint Michel sur Orge

Ordre du jour :

- Cross des jeunes 2020.
- Point sur le nombre d'adhérents, les groupes et les entraînements.
- Point sur le projet « Pôle athlétique et multi-activités pour tous ».
- Vie du club : formation des entraîneurs, nécessité de nouveaux juges, implication des parents, contraintes sanitaires…
- Organisation de l'AG. Définition des postes du futur bureau.
- Questions diverses.

Présents :

- Stéphanie BOSCHER
- Michel CREUZOT
- Patricia CREUZOT
- Stephen CREUZOT
- Claire MERKEL
- Gilles MONTANARI
- Monique SALSAC
- Pascal SALSAC
- Jean-Charles TROUABAL

Invitées (point 1 de l'ODJ) :

- Florence BEAUGRAND
- Emilie CREUZOT
- Elisa DROUET

Absents excusés :

- Patrick COSPEREC
- Philippe DELAHAYE
- Cyril TRENTIN

La séance est ouverte à **20h55**.

1- Cross des jeunes 2020

Les contraintes de sécurité et sanitaires imposées actuellement par la Fédération et les diverses collectivités pour l'organisation d'une manifestation sportive sont évaluées au regard de notre environnement et de la structure particulière du Cross des Jeunes : configuration du stade (pas de tribune par exemple), parcours possibles, athlètes concernés, public, etc.
Plusieurs points durs sont mis en évidence. Le principal est sans doute lié à la configuration de la zone d'arrivée. Le public majoritairement constitué des familles des jeunes coureurs et des accompagnateurs des clubs est concentré sur un espace pour lequel la mairie a limité à 150 personnes le public. Ce chiffre est de beaucoup inférieur à celui constaté lors des précédentes éditions. Déplacer cette zone d'arrivée compliquerait énormément la gestion de la compétition : déplacement de matériel, absence de source d'alimentation électrique, sans doute déplacement de la zone des départs (où ?)…
Un autre point difficile est l'organisation des circulations dans les zones d'accueil des coureurs et des accompagnateurs : nécessité de borner, flécher, bénévoles dédiés à cette gestion, etc.

Enfin, d'autres difficultés, prises de responsabilité et risques sont évoqués, dont l'un d'eux (pas des moindres) est de dépenser une très grande énergie pour aboutir à un refus ou une annulation de « dernière minute » !
Des idées permettant d'aplanir ou contourner ces problèmes sont proposées et analysées : réduction du programme, modification des implantations, espacement des horaires, limitation des engagements, etc. Aucune solution satisfaisante n'est trouvée et les participants jugent les risques pris trop importants. Quelques compléments d'informations seront recherchés auprès des responsables Running au niveau du département et de la LIFA, avant de confirmer notre choix d'annuler l'édition 2020.
Le Comité d'Organisation du Cross précise que la date du 21 novembre 2021 est d'ores et déjà actée auprès des instances.

2- Point sur le nombre d'adhérents, les groupes et les entraînements

Comme chaque année à cette date, les chiffres sont provisoires mais donnent une image comparative d'une saison à l'autre. L'impression globale est celle d'une même dynamique que l'an dernier, voire très légèrement supérieure.
Les chiffres approximatifs par catégories, Piste et Running confondus, sont :

Catégorie	Effectif	Catégorie	Effectif
Eveils Athlétiques	15	Juniors	7
Poussins/Poussines	15	Espoirs	1-2
Benjamins/Benjamines	15	Séniors	7
Minimes	9	Masters	11
Cadets/Cadettes	8-10	Encadrants	4

Les groupes se constituent avec un nombre suffisant d'entraîneurs. Il faudra malgré tout apprécier au fil de la saison, la charge de jeunes entraîneurs qui sont dans une année d'études importante.
Des réunions de préparation et un fort travail de soutien et de conseil est déployé par les entraîneurs les plus diplômés pour assurer le bon déroulement, l'efficacité et l'attractivité des séances dirigées par les plus récents.

Groupe	Entraîneurs
Eveil Athlé/Poussins	Patricia, Stéphanie, Ninon, Matthieu et Samuel
Benjamins	Antoine, Bartimé/Maxime
Minimes	Gilles
Cadets et +	Michel, Patricia et Stephen
Running	Eric

L'ambiance générale est très bonne. On note que le stage de juillet a été une bonne initiative qui a répondu aux attentes d'un groupe très « demandeur » et très moteur !

3- Point sur le projet « Pôle athlétique et multi-activités pour tous »

Aujourd'hui s'est tenue en Mairie, une réunion entre les Services et le Maître-d'Œuvre du projet Alain GUELFI. La présence de notre commission est inscrite dans le cahier des charges de la mairie et il est prévu qu'elle rencontre ce Maître-d'Œuvre début octobre.
Le début des travaux est envisagé au printemps 2021, ou au plus tard en automne 2021.
Cela imposera une réorganisation des entraînements pendant la durée des travaux.

4- Vie du club : formation des entraîneurs, nécessité de nouveaux juges, implication des parents, contraintes sanitaires…

Le club a besoin d'entraîneurs, de juges et de jeunes-juges. Le sujet est discuté sous deux aspects : le recrutement et la formation.
Côté Entraîneurs, le recrutement s'effectue quasi exclusivement parmi les membres du club. Il s'agit ensuite d'assurer leur formation et de concrétiser cette formation par l'obtention d'un diplôme. On évoque le manque de clarté du nouveau système (OFA : Organisme de Formation de l'Athlétisme), tant du point de vue de la nomenclature des entraîneurs que des contenus de ces formations.
Côté Jeunes-Juges (benjamins et minimes) et Juges, on rappelle que le recrutement s'effectue principalement lors des séances d'entraînement pour les jeunes ou lorsque des parents accompagnent de jeunes athlètes aux compétitions et qu'ils sont sollicités pour donner un coup de main dans les jurys. Les coachs et les juges essayeront à l'occasion des prochaines compétitions de motiver les parents accompagnateurs pour participer ponctuellement aux jurys. Comme pour les entraîneurs, la formation et l'obtention d'un diplôme de jeune-juge ou de juge sont des « plus » pour le club, avec malheureusement le même flou concernant les nomenclatures et les contenus de l'OFA.
Aucune remarque n'est avancée concernant la gestion des contraintes sanitaires dans la vie du club.

5- Organisation de l'AG. Définition des postes du futur bureau

L'AGO de la section est fixée au samedi 7 novembre 2020 de 10h00 à 12h30, salle de la Fontaine de l'Orme.
Pour la constitution du futur bureau, on recense les postes nécessaires au bon fonctionnement de la section. Après listage des postes, il est proposé d'en formaliser les attentes et les missions ou tâches sur des fiches. Il est aussi proposé que pour certains postes, soit constituée une petite équipe ou commission comme c'est le cas pour le Cross des Jeunes ou le Pôle athlétique et multi-activités pour tous. Cela allègerait le travail d'une seule personne et serait sans doute une source de créativité.
Outre les postes existants que l'on conservera, on évoque le poste Convivialité laissé vacant par le départ de Catherine et un poste « Référent Sanitaire ».

6- Questions diverses

- Le secrétariat a été sollicité pour tester un logiciel de la MAIF : « Mon Asso Facile », proposé à l'essai gratuitement pendant une année. Ce logiciel est une aide à la gestion des adhérents, des cotisations, etc. Patricia n'est pas convaincue de l'aide que cela pourrait lui apporter. Mais, elle en parlera avec Philippe. La position du bureau peut se résumer à : « wait and see ! »
- Nous allons débuter l'évaluation d'un stage de printemps 2021. A cette occasion, la date des interclubs départementaux est indiquée, 17 avril 2021, soit le premier samedi des congés scolaires. Cela nous laisse la possibilité de partir en stage le lendemain matin (18 au 24 avril) ou la deuxième semaine des vacances (25 avril au 1ier mai).
- Une question d'équité de traitement entre les bénéficiaires du stage et les autres licenciés a été posée par Patrick (par e-mail). Que pourrait-on envisager ? Nous convenons de réfléchir avec Patrick, dès que possible et de mettre à la discussion toute idée ou proposition lors d'une prochaine réunion.

La séance est levée à **23h00**.